



# Procès-Verbal



Réunion du

Conseil d'administration

du Centre Communal d'Action Sociale

09 octobre 2024

Le mercredi 09 octobre 2024 à quatorze heures, la Commission Administrative du Centre communal d'action sociale s'est réunie en session ordinaire en son lieu habituel des séances, sous la présidence de Caroline SANCHEZ, maire, conformément à la convocation adressée en date du 02 octobre 2024 à ses membres.

**MEMBRES PRÉSENTS :**

Mme SANCHEZ Caroline, Mme JUDE Elisabeth, Mme HUREZ-BEAUCHAMPS Caroline, M. GUENEZ Frédéric, Mme FARINE Marie-France, Mme CAUVIN Léa, Mme LATURELLE Eugénie, Mme AUBERT Noëlla, Mme AUBERT Emmanuelle, Mme POULAIN Lydie, Mme DELECOURT Claudine, M. SKRZYPCZAK Jean-Pierre, M. LESAGE Guy ;

**MEMBRES EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :**

M. DESOR Jean-René, représenté par Caroline HUREZ-BEAUCHAMP  
M. GIDASZEWSKI Benoît, représentée par Caroline SANCHEZ  
M. VAN MAËL Laurent, représenté par Elisabeth JUDE  
Mme CARLES Marie-Claire, représentée par Léa CAUVIN

**MEMBRE EXCUSÉ : ./.**

**MEMBRE ABSENT : ./.**

**ASSISTAIENT ÉGALEMENT :**

Mme Christine PAGEOT- BOENS, responsable CCAS, secrétaire de séance  
M. Tristan DUBOIS, assistant CCAS

Le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration en date du 06 juin dernier n'appelle pas d'observation, il est approuvé à l'unanimité.

L'appel étant fait et le quorum atteint, lecture est donnée des points à l'ordre du jour.

***Madame la présidente débute la réunion par des remerciements à l'ensemble des bénévoles et de l'équipe coordinatrice du forum Citoyenneté et Handicap qui s'est déroulé la veille et qui a été un succès grâce à l'implication de chacun.***

## 1) AIDE SOCIALE FACULTATIVE MENSUELLE - ADMISSION, RADIATION ET AIDES EXCEPTIONNELLES

### Propositions de radiation au 01/10/2024 :

#### Dossier N°2024-10-11

Personne seule qui a repris une activité professionnelle courant juin.  
Ressources (1.348€) supérieures au barème de 581€.

**Décision : radiation**

#### Dossier N°2024-10-20

Couple avec 3 enfants, dont Monsieur a créé son auto-entreprise de clôtures.  
Ressources (2.691€) supérieures au barème de 1.482€.

**Décision : radiation**

#### Dossier N°2024-10-23

Personne seule avec deux enfants à charge. L'examen des dernières ressources (1.136€) laisse apparaître un montant supérieur au barème de 1.015€.

**Décision : maintient en raison du RSA comme ressource principale et situation susceptible de revenir à la baisse les prochains mois. À revoir pour la prochaine séance.**

#### Dossier N°2024-10-24

Personne seule qui a repris une activité professionnelle courant juin.  
Ressources (1.079€) supérieures au barème de 581€.

**Décision : radiation**

### Demande de tarif CCAS pour la cantine :

#### Dossier N°2024-10-44

Couple qui a un enfant collégien et un enfant scolarisé en maternelle Anne Frank. Indemnisé par France Travail suite à des formations, les ressources du couple depuis août s'élèvent à 1.321€ mensuels. Ressources supérieures au barème de 1.265€.

**Décision : accord à l'unanimité.**

**Il est convenu parallèlement de revoir le barème lors de la prochaine séance.**

Depuis la précédente réunion, il n'y a pas eu de délivrance de bon exceptionnel.

**Adopté.**

## 2) ACTUALISATION DE LA CONVENTION MAIRIE-CCAS

Madame le Maire a fait rectifier la convention mairie/CCAS au niveau du temps de présence de M. DUBOIS Tristan au CCAS.

De même, elle souhaite que les petites fournitures de fonctionnement soit prises sur le budget du CCAS.

Un exemplaire de la nouvelle convention a été annexé à la convocation.

**En réunion, Mme Emmanuelle AUBERT fait remarquer également qu'il y eu actualisation de la conduite exclusive du Trait d'Union des Quartiers par les deux agents du CCAS par rapport à la précédente convention ou cela était convenu en remplacement d'un collègue, depuis parti à la retraite au 01.07.2024.**

**Adopté.**

### 3) ADMISSIONS EN NON-VALEUR

Le service de gestion comptable de Douai sollicite l'admission en non-valeur de plusieurs titres de recettes pour un montant total de 27,90 € selon le détail suivant :

- reste dû sur titre de 2019 n°73 pour 0,1 € ;
- titre de 2021 n°189 pour 27 € ;
- reste dû sur titre de 2021 n° 606 pour 0,8 €.

Il s'agit de dettes concernant des frais de repas à domicile.

Le SGC de Douai sollicite leur admission en non-valeur en raison du caractère irrécouvrable de ces sommes (mandat au compte 6541) et ce en dépit des actions menées par le comptable.

Les crédits au compte 6541 ont été prévus au budget primitif 2024.

Par ailleurs, un montant a été provisionné précédemment pour faire face à ces cas de figure au compte 6817 (montants provisionnés = 227,3 €).

Il sera donc, simultanément à l'émission du mandat, procédé à une reprise de provision par l'émission d'un titre au compte 7817 pour un montant de 27,9 €.

**Le conseil d'administration décide à l'unanimité :**

- **d'accepter l'admission en non-valeur pour la somme de 27,9 € (mandat au compte 6541) ;**
- **de faire une reprise sur provision pour la somme de 27,9 € (titre au compte 7817)**

**Adopté.**

### 4) JARDINS DE COCAGNE - ATELIER CUISINE DU 15/10

Dans le cadre de la convention de partenariat avec les Jardins de Cocagne du Raquet, un atelier cuisine est prévu le mardi 15 octobre prochain dans la salle Yves Aubert.

L'association apporte les légumes, le CCAS prend en charge les quelques denrées nécessaires. Un devis a été fait n'excédant pas 20€ pour 8 participants.

Au menu : cake feta anti-gaspillage, courge farcie façon végé et cake de carottes

**En séance, madame la présidente propose aux administrateurs qui le souhaitent de s'inscrire eux aussi à cette action afin de soutenir le partenariat avec les Jardins de Cocagne.**

**Mmes Noëlla AUBERT et Lydie POULAIN s'inscrivent à cet atelier.**

### 5) REPAS À DOMICILE - RÉSULTAT DE L'ENQUÊTE DE SATISFACTION DU PRESTATAIRE

Les résultats de l'enquête annuelle de satisfaction réalisée par le prestataire actuel LEBLANC Traiteur laisse apparaître des taux très satisfaisants dans tous les domaines évalués. Une copie a été remise avec la convocation.

M. Gidaszewski, excusé et représenté, a fait part « qu'il peut y avoir toutefois une piste d'amélioration quant à la variété des menus et que cela peut être utile de le souligner au traiteur ».

**En séance, M. Guy LESAGE interroge sur les critères d'évaluation par le Traiteur et leur représentativité de tous les bénéficiaires du service.**

**Madame la présidente demande de procéder également à notre propre enquête de satisfaction auprès des personnes qui prennent des repas à domicile par notre intermédiaire.**

#### 6) HANDICAP - POINT SUR L'AIDE EXCEPTIONNELLE OCTROYÉE POUR AMÉNAGEMENTS DE LOGEMENT

Le Conseil d'administration a décidé d'octroyer une aide exceptionnelle en février dernier à une famille lambrésienne qui a dû adapter son habitation au handicap de sa fille en aménageant un garage en chambre et salle de bain.  
Le coût total des travaux a été de 31.848,69€.

Les aides obtenues se répartissent comme suit :

- MDPH - Prestation compensation du Handicap : 10.000€
- Mutuelle MNFCT : 3.000€
- ANAH : 11.000€
- CCAS : 1.592€
- Fonds de compensation du Handicap : 4.945€
- Reste à charge total famille : 1.311€.

#### 7) TRAIT D'UNION DES QUARTIERS - BILAN DE L'UTILISATION DE CE SERVICE

L'utilisation de ce service est stable depuis la dernière réunion, voire en légère augmentation sur le créneau du jeudi matin où 7 personnes sont maintenant inscrites pour les courses et toujours 3 personnes régulières pour aller au club le mardi après-midi.

**En séance, Madame la présidente rappelle qu'il s'agit d'un service très important pour la population, qui permet également de conduire des personnes âgées isolées à leurs rdv auprès des services de la mairie occasionnellement (papier d'identité, conciliateur...).**

#### 8) FORUM CITOYENNETÉ ET HANDICAP DU 08/10 - BILAN

La 3e édition du Forum Citoyenneté et handicap s'est déroulée ce mardi 08 octobre sous un temps qui s'est montré clément, malgré un peu de vent qui a contraint de bâcher les côtés de certains barnums sur la place du G1 De Gaulle.

Rappelons la qualité du programme grâce à la présence des nombreux partenaires pleinement investis dans le domaine du handicap et de l'adaptation au vieillissement de la population.

Les activités proposées à l'extérieur étaient variées et ont été appréciées.

Les nombreux partenaires présents ont exprimé leur satisfaction sur l'organisation et le déroulement de cette journée.

Douze classes de nos écoles Lambrésiennes ont participé aux activités qui leurs été destinées. Les enfants sont repartis ravis et vont pouvoir développer ces sujets dans le cadre de leur apprentissage avec leurs enseignants.

*En séance, une discussion s'instaure avec les retours des bénévoles et les idées proposées en vue d'améliorer l'organisation de cette manifestation.*

*Sont alors évoquées différentes pistes, telles que : le grand nombre de partenaires présents, qui peut amener à réfléchir à l'utilisation de salles supplémentaires, renforcer la planification des classes, l'heure de la pièce de théâtre après le passage de toutes les classes pour éviter le brouhaha pendant la représentation, des idées supplémentaires pour la communication en et hors la ville...*

*Marie-Claire CARLES, excusée et représentée, a fait part de ses remarques qui ont été transmises aux administrateurs présents et Jean-Pierre SKRZYPCZAK a listé également quelques pistes de progrès, puis chacun a pu donner son point de vue afin de perfectionner la prochaine édition si le forum était reconduit.*

*Sur le manque de fréquentation par les Lambrésiens déploré dans les observations émises, Madame la présidente précise que la communication a bien été menée, des affiches ont été posées dans les commerces locaux et structures municipales, puis diffusées vers l'extérieur. Par ailleurs, un rappel a été fait auprès des quelques 150 aînés qui ont participé à la sortie à Wimereux de septembre. Elle souligne également qu'il s'agissait de la 3<sup>e</sup> édition et que les personnes qui sont déjà venues n'ont peut-être pas vu d'intérêt à revenir, il faudra donc en tenir compte pour la future communication en promouvant de nouvelles choses qui pourraient attirer ou fidéliser le public.*

*Léa CAUVIN ajoute que des représentants des villes voisines étaient présents : Flers-en-Escrebieux, Waziers, Dechy, Douai... Mme PAGEOT précise que des résidentes du béguinage la Fermette aux Bleuets sont également venues avec leur hôtesse en début d'après-midi et M. DUBOIS est allé chercher trois seniors en Navette.*

*Après de riches échanges, Madame la présidente résume les points principaux à retenir :*

- Les retours (verbaux et écrits) sont extrêmement positifs ;*
- Réfléchir aux horaires de l'événement ;*
- Prévoir l'animation (pièce de théâtre) dans la salle Jules Fromont en fin d'après-midi par exemple en vue de clôturer la journée, suivie d'un verre de l'amitié pour remercier les différents intervenants ;*
- Prévoir plus d'encadrants sur les activités extérieures ;*
- Revoir les emplacements et prévoir plus de lieux d'accueil si besoin ;*
- Prévoir un fléchage vers l'entrée du forum pour l'accueil des visiteurs et fléchage également vers les différents stands ;*
- Inciter les exposants extérieurs à aller au-devant des passants pour présenter leur structure ;*
- Le groupe de pilotage est issu du CCAS et a très bien géré toute la préparation en amont de l'événement et le jour venu, ce qui est un travail considérable ; la partie communication relève de la Ville et fera l'objet d'une attention particulière lors de la prochaine*

*édition, même si l'essentiel a été très bien mené, il y a des moyens supplémentaires qui pourraient être mis en œuvre.*

- *Sur ce point, est évoquée la date de l'événement qui pourrait être décalée car depuis 2023, les nombreuses animations d'Octobre rose prennent beaucoup de communication et le Forum s'en est trouvé mêlé cette année, alors qu'il faudrait le mettre en avant à part entière.*

*Pour clore le bilan de cette journée, Elisabeth JUDE informe l'assemblée que la vente solidaire de rubans pour Octobre rose a permis de collecter 55€.*

*Madame la présidente remercie encore une fois les organisateurs et l'ensemble des services municipaux qui sont intervenus auprès du CCAS pour que cette manifestation se déroule dans de très bonnes conditions.*

#### 9) QUESTIONS DIVERSES

La prochaine séance est fixée au mercredi 04 décembre à 14h00.  
L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 15h00.

La Présidente



Caroline SANCHEZ

La secrétaire de séance

Christine PAGEOT-BOENS